



Code ISIN

FR001400F4N3

Durée d'investissement
conseillée

4 ans

Commercialisation

Du 23/01/2023
au 31/03/2023⁽¹⁾

Éligibilité

Compte titres et
unité de compte
d'un contrat
d'assurance vie ou
de capitalisation⁽²⁾

Communication à caractère promotionnel

Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie⁽³⁾ et une protection du capital à l'échéance⁽⁴⁾, ci-après le « titre » ou le « produit ». Ce produit risqué est une alternative à un placement dynamique risqué de type indice. Le produit est émis par Credit Suisse AG⁽⁵⁾, agissant par l'intermédiaire de sa succursale à Londres, et l'investisseur est soumis au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur.

(1) Pendant cette période, le prix se maintiendra à 100% de la valeur nominale. L'Émetteur se réserve le droit de mettre fin à l'offre de manière anticipée à tout moment. Tout titre non vendu fera l'objet d'une annulation à l'issue de la période de commercialisation ou sera conservé en inventaire.

(2) L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur. L'Émetteur ne s'engage pas sur l'éligibilité des titres dans les contrats d'assurance vie. La détermination de cette éligibilité est du ressort de l'assureur.

(3) L'investisseur prend un risque de perte en capital partielle ou totale non mesurable a priori si le produit est revendu avant la date d'échéance. Les risques associés à ce produit sont détaillés dans cette brochure.

(4) La protection du capital à l'échéance s'entend hors frais applicables au cadre d'investissement, ni prélèvements sociaux et fiscaux, et sauf défaut de paiement, faillite ou mise en résolution de l'Émetteur.

(5) Notations de l'Émetteur : Standard & Poor's A-, Moody's A3, Fitch BBB+ au 18/01/2023. Les notations ne sauraient être ni une garantie de solvabilité de l'Émetteur, ni un argument de souscription. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Objectifs d'investissement

1

Un remboursement du capital⁽¹⁾ à l'échéance⁽²⁾

quelle que soit l'évolution de l'indice Euro STOXX 50[®] à la date de constatation finale⁽²⁾ dès lors que l'investisseur a conservé son placement pendant 4 ans (hors défaut de paiement, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur).

2

Une durée d'investissement conseillée de 4 ans

3

Un coupon garanti de 4%⁽¹⁾ versé chaque année

+

Un coupon conditionnel de 4%⁽¹⁾ à l'échéance⁽²⁾

si l'indice Euro STOXX 50[®] est stable ou clôture en hausse par rapport à son niveau initial observé le 31 mars 2023

L'investisseur est exposé au marché actions par le biais d'une exposition à l'indice Euro STOXX 50[®] (code Bloomberg : SX5E Index). Le remboursement du produit « Impulsion » est conditionné à l'évolution de cet indice. Afin de bénéficier d'un remboursement du capital à l'échéance⁽²⁾, l'investisseur accepte de limiter ses coupons en cas de forte hausse du marché actions (Taux de Rendement Annuel Net maximum de 4,27%⁽³⁾).

Dans l'ensemble de cette brochure, les termes « capital » et « capital Initial » désignent la valeur nominale de « Impulsion », soit 1 000 EUR, multipliée par le nombre de titres, sans prise en compte des frais commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement (ni des frais d'entrée/d'arbitrage et de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou des frais de souscription et de garde dans le cas d'un investissement en compte titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux). Tous les remboursements indiqués dans cette brochure (dont les coupons éventuels) sont calculés sur la base de cette valeur nominale. Les Taux de Rendement Annuel (TRA) mentionnés sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 0,60% annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux. Ces Taux de Rendement Annualisés ne correspondent donc pas nécessairement aux rendements effectifs obtenus par les investisseurs sur leur placement. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement de 1 000 EUR le 31/03/2023 et une détention jusqu'à la date d'échéance (07/04/2027). Le produit est soumis au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale à Londres.

Le rendement réel du produit peut également être impacté de manière négative par l'inflation.

Le produit « Impulsion » est proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance vie ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du produit « Impulsion » et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé.

(1) Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liés au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale d'Impulsion. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte sur le capital.

(2) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.

(3) Seuls les TRA mentionnés sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion et de droits de garde de 0,60% annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux.

Avantages

- ✓ À l'échéance des 4 ans, l'investisseur reçoit l'intégralité du capital initial⁽²⁾.
- ✓ L'investisseur connaît à l'avance la durée exacte de son investissement qui est de 4 ans.
- ✓ À chaque date de paiement du coupon garanti annuel⁽¹⁾, de l'année 1 à 4, l'investisseur reçoit un coupon garanti de 4%⁽²⁾. Le Taux de Rendement Annuel Net minimum est de 3,35%⁽³⁾.
- ✓ À l'échéance des 4 ans, si l'indice Euro STOXX 50[®] est stable ou clôture en hausse par rapport à son niveau initial observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾, l'investisseur reçoit, en plus du coupon annuel garanti et de l'intégralité du capital initial, un coupon conditionnel de 4%⁽²⁾. Le Taux de Rendement Annuel Net est de 4,27%⁽³⁾ dans ce cas.

Inconvénients

- ✓ **Un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie :**
 - En cas de revente du titre de créance à l'initiative de l'investisseur en cours de vie. Dans ce cas, la formule de remboursement présentée ici ne s'applique pas et le prix de vente dépend des conditions de marché en vigueur au moment de la sortie. La perte en capital peut être partielle ou totale.
 - Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant la date d'échéance.
- ✓ L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de l'Émetteur Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale à Londres (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) et au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de celui-ci (qui induit un risque sur le remboursement).
- ✓ L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice Euro STOXX 50[®] du fait du mécanisme de plafonnement des coupons (soit un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ maximum de 4,27%)
- ✓ L'indice Euro STOXX 50[®] est un indice calculé dividendes non réinvestis. La performance de l'indice est donc inférieure à celle d'un indice calculé dividendes réinvestis classique.
- ✓ Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs ayant investi dans le produit le 31 mars 2023 au plus tard, et conservant le produit jusqu'à son échéance effective (hors défaut de paiement, faillite, ou mise en résolution de l'Émetteur).

(1) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.

(2) Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liés au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale d'Impulsion. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte sur le capital.

(3) Seuls les TRA mentionnés sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion et de droits de garde de 0,60% annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux.

Mécanisme de versement du coupon garanti annuel

À chaque date de paiement du coupon garanti annuel⁽¹⁾, de l'année 1 à 4, l'investisseur reçoit :

Un coupon garanti annuel de 4%⁽²⁾

Mécanisme de versement du coupon conditionnel

À la date de constatation finale (le 31 mars 2027), on compare le niveau de l'indice Euro STOXX 50[®] par rapport à son niveau initial observé à la date de constatation initiale (le 31 mars 2023).

Cas favorable

Si, le 31 mars 2027, l'indice Euro STOXX 50[®] est stable ou clôture en hausse par rapport à son niveau initial observé le 31 mars 2023, l'investisseur reçoit le 7 avril 2027 :

Un coupon conditionnel de 4%⁽²⁾

Cas défavorable

Sinon, si, le 31 mars 2027, l'indice Euro STOXX 50[®] clôture en baisse par rapport à son niveau initial observé le 31 mars 2023, l'investisseur reçoit le 7 avril 2027 :

Aucun coupon conditionnel n'est versé

(1) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.

(2) Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liés au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale d'Impulsion. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte sur le capital.

Mécanisme de remboursement à l'échéance

À l'échéance des 4 ans, le 7 avril 2027, l'investisseur reçoit en plus du coupon garanti annuel et du coupon conditionnel :

L'intégralité du capital initial⁽¹⁾

(Soit un Taux de Rendement Annuel Net compris entre 3,35%⁽²⁾ et 4,27%⁽²⁾)

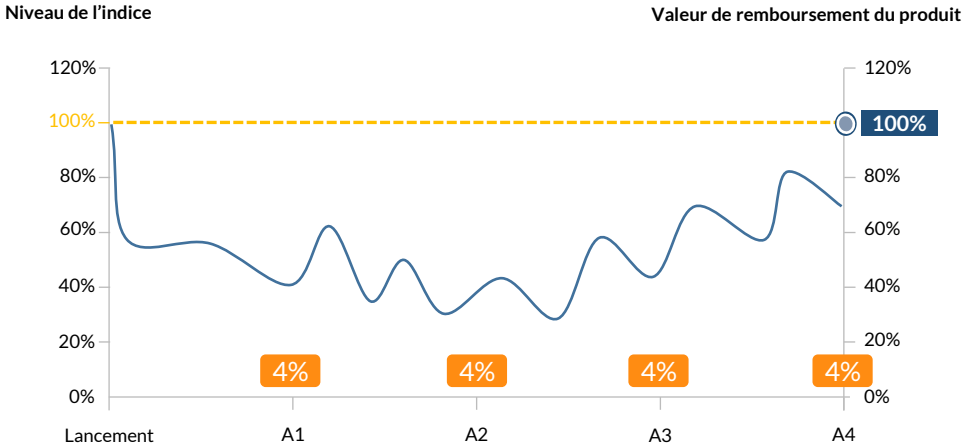
(1) Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liés au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale d'Impulsion. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte sur le capital.

(2) Seuls les TRA mentionnés sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion et de droits de garde de 0,60% annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux.

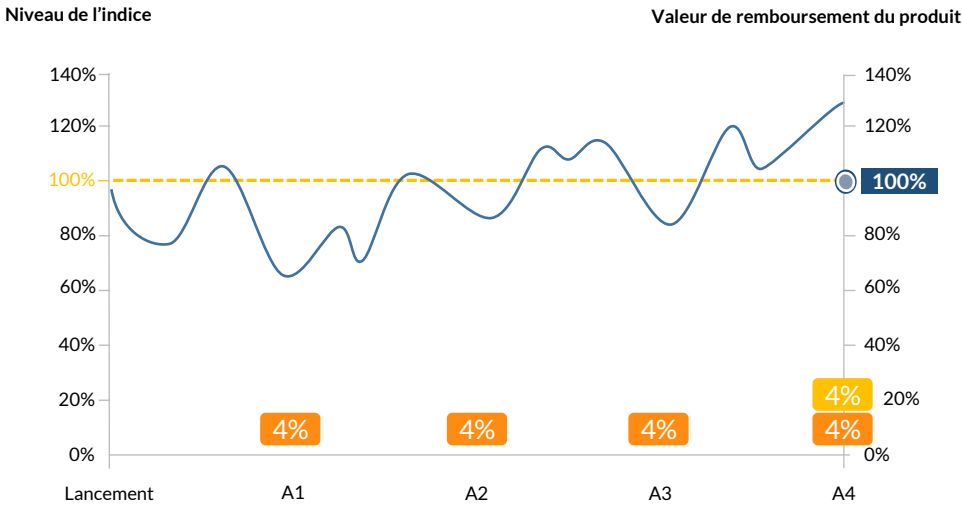
Illustrations du mécanisme de remboursement

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

Scénario défavorable : marché baissier à long terme



Scénario favorable : marché haussier à court terme



Source : Credit Suisse

- Niveau de l'indice Euro STOXX 50®
- - - Seuil de versement d'un coupon conditionnel à l'échéance (100% du niveau initial)
- Valeur de remboursement du produit
- 4% Versement d'un coupon garanti annuel de 4%
- 4% Versement d'un coupon conditionnel de 4%

Illustrations du mécanisme de remboursement

Scénario défavorable : marché baissier à long terme

Chaque année, de l'année 1 à 4, l'investisseur reçoit un coupon annuel garanti de 4%⁽¹⁾ au titre de chacune des années écoulées quelle que soit l'évolution de l'indice Euro STOXX 50[®].

À l'issue des 4 ans, l'indice Euro STOXX 50[®] clôture en baisse par rapport à son niveau initial (soit -30% dans cet exemple). L'investisseur reçoit alors l'intégralité du capital initial⁽¹⁾.

Le Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ est alors de 3,35% contre un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ de -9,40% pour un investissement direct dans l'indice Euro STOXX 50[®].

Scénario favorable : marché haussier à court terme

Chaque année, de l'année 1 à 4, l'investisseur reçoit un coupon annuel garanti de 4%⁽¹⁾ au titre de chacune des années écoulées quelle que soit l'évolution de l'indice Euro STOXX 50[®].

À l'issue des 4 ans, l'indice Euro STOXX 50[®] clôture en hausse par rapport à son niveau initial (soit +30% dans cet exemple). L'investisseur reçoit alors l'intégralité du capital initial majorée d'un coupon conditionnel de 4%⁽¹⁾.

Le Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ est alors de 4,27% contre un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ de 5,67% pour un investissement direct dans l'indice Euro STOXX 50[®], du fait du **mécanisme de plafonnement du coupon conditionnel**.

(1) Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liés au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale d'Impulsion. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte sur le capital.

(2) Seuls les TRA mentionnés sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion et de droits de garde de 0,60% annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux.

Présentation du sous-jacent

Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et sont susceptibles de varier. Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

ZOOM SUR L'INDICE EURO STOXX 50®

L'indice Euro STOXX 50®, dividendes non réinvestis, est composé des 50 principales sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière ainsi que du nombre de titres disponibles sur le marché. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure économique de la zone euro.

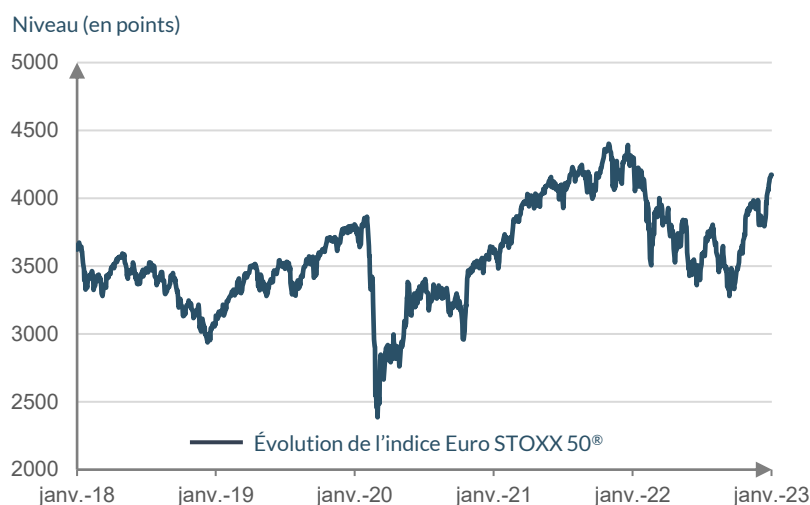
Pour plus d'information sur l'indice, veuillez consulter le site : <https://qontigo.com/index/sx5e/>.

Pour une information en français, il est également possible de consulter à titre informatif uniquement le site :

<https://www.boursorama.com/bourse/indices/cours/2cSX5E/>.

Sources : Bloomberg et site STOXX, au 18/01/2023

Évolution de l'indice Euro STOXX 50®



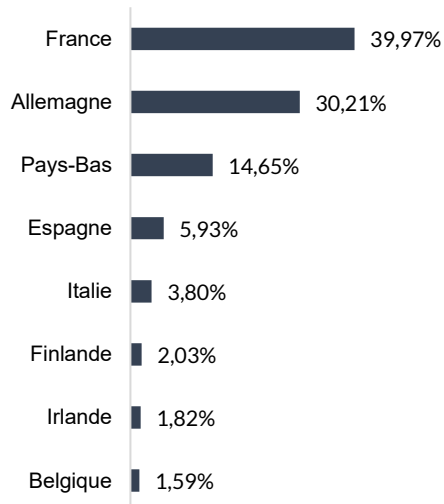
Performances cumulées

Indice Euro STOXX 50®
(dividendes non réinvestis)

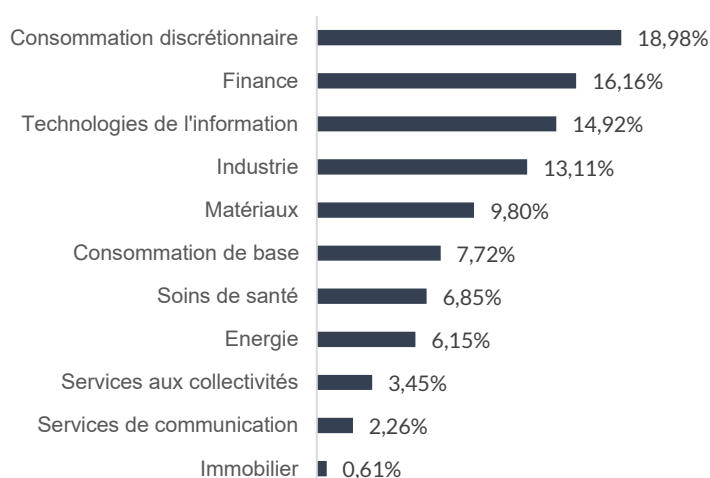
1 an	-1,96%
3 ans	9,61%
5 ans	15,28%

Source : Bloomberg au 18/01/2023

Répartition géographique



Répartition sectorielle



Source : Bloomberg au 18/01/2023

Principales caractéristiques financières

Type :	Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et un protection du capital à l'échéance (hors défaut de paiement, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur).
Émetteur :	Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale à Londres (S&P A-, Moody's A3, Fitch BBB+ au 18/01/2023). Les notations ne sauraient être ni une garantie de solvabilité de l'Émetteur, ni un argument de souscription. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment
Devise :	EUR
Code ISIN :	FR001400F4N3
Sous-jacent :	Indice Euro STOXX 50® (Code Bloomberg : SX5E Index)
Éligibilité :	Compte titres et unité de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation
Offre au public :	Oui, en France
Prix d'émission :	100% de la valeur nominale
Période de commercialisation :	Du 23/01/2023 au 31/03/2023. Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sans préavis, avant le 31/03/2023. La période de commercialisation peut être différente dans le cadre d'une souscription dans un contrat d'assurance vie ou de capitalisation
Valeur nominale :	1 000 EUR
Montant d'émission :	30 000 000 EUR (La taille de cette émission de titres n'implique en aucune manière l'expression de l'Émetteur quant au niveau probable de souscription (et aucune supposition ne doit en conséquence être faite par des investisseurs potentiels à cet égard)).
Date d'émission :	23/01/2023
Date d'échéance :	07/04/2027
Date de constatation initiale :	31/03/2023
Dates de paiement du coupon garanti annuel :	09/04/2024 (Année 1), 07/04/2025 (Année 2), 09/04/2026 (Année 3) et 07/04/2027 (Année 4)
Date de paiement du coupon conditionnel :	07/04/2027
Date de constatation finale :	31/03/2027
Marché secondaire :	Dans des conditions normales de marché, Crédit Suisse Bank (Europe) S.A. fournira un marché secondaire chaque jour de cotation du sous-jacent. Fourchette de liquidité : le cours d'achat ne sera pas supérieur de 1% au cours de vente.
Commission de distribution :	Crédit Suisse Bank (Europe) S.A. paiera aux distributeurs concernés une rémunération de 1,40% (TTC) par an au maximum (calculée sur la base de la durée de vie maximale des titres), du montant total des titres effectivement distribués par ces distributeurs.
Cotation :	Bourse de Luxembourg (marché réglementé)
Agent de calcul :	Crédit Suisse International, ce qui peut être source de conflits d'intérêts
Publication de la valeur liquidative :	Quotidienne, publiée sur les pages Bloomberg, Telekurs et Reuters. Elle est par ailleurs tenue à disposition du public en permanence.
Règlement / livraison :	Euroclear France
Double valorisation :	Une double valorisation est établie par Finalyse (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à l'entité Credit Suisse International ou à une autre entité du groupe Credit Suisse.

FACTEURS DE RISQUE

Credit Suisse recommande, conformément à l'article 14 du Règlement délégué n° 2019/979, de lire attentivement la rubrique « facteurs de risque » du Prospectus de Base du produit et les Conditions Définitives associées avant tout investissement. Les risques présentés ci-après ne constituent pas l'intégralité des risques au produit. Il est rappelé que ce produit est un titre de créance présentant un risque de perte en capital et qu'il s'adresse à des investisseurs avertis. **Veillez vous référer à la rubrique « facteurs de risque » du Prospectus de Base et les Conditions Définitives associées.**

Le fait d'investir dans ce produit implique certains risques, y compris mais sans s'y limiter les suivants :

Risque de crédit : En cas d'insolvabilité de l'Émetteur, les investisseurs pourraient perdre l'ensemble ou une partie du capital investi indépendamment de tout autre facteur favorable pouvant impacter la valeur du produit, tel que la performance des actifs sous-jacents.

Cas de défaut et absence de bénéfice d'une clause de défaut croisé : Le produit ne bénéficie pas d'une clause de défaut croisé avec les autres dettes d'emprunt de l'Émetteur. En outre, un manquement de l'Émetteur à l'une de ses quelconque obligations en vertu du produit (autre qu'un manquement de l'Émetteur à son obligation de payer tout montant dû en vertu du produit à un investisseur dans les 30 jours suivant la date d'exigibilité) ne constituera pas un Cas de Défaut au regard du produit. En conséquence, nonobstant un tel manquement par l'Émetteur à ses obligations en vertu du produit, les investisseurs ne pourront pas exiger le remboursement de tout montant dû autrement qu'aux dates de remboursement prévues.

Risque de taux : Toute modification des taux d'intérêt peut affecter négativement la valeur du produit.

Risque de liquidité : Même si un marché secondaire existe, il peut ne pas fournir suffisamment de liquidités pour permettre aux investisseurs de vendre ou négocier le produit facilement. L'absence de liquidité peut avoir un effet négatif sur la valeur du produit dans la mesure où les investisseurs ne pourront pas nécessairement vendre le produit aisément ou à des prix permettant aux investisseurs de réaliser le rendement escompté. En conséquence, les investisseurs pourraient perdre une partie ou la totalité de leur investissement.

Risque de conflits d'intérêts potentiels : L'Émetteur et l'Agent de calcul de ce produit appartiennent au Groupe Credit Suisse. Les conflits d'intérêts qui peuvent être engendrés seront gérés conformément à la réglementation applicable.

Exposition à la performance de l'Indice sous-jacent : La performance des actions composant l'indice dépend de facteurs macroéconomiques liés aux actions contenues dans l'indice, dont certains niveaux d'intérêt et de prix sur les marchés de capitaux, des variations de change, des facteurs politiques et des facteurs propres aux entreprises, tels que la situation financière, la situation commerciale, la situation en matière de risque, la structure de l'actionariat et la politique en matière de distributions. En outre, le sponsor de l'indice peut modifier les composants dudit indice ou apporter d'autres changements d'ordre méthodologique susceptibles de changer le niveau d'un ou plusieurs composants. Ces modifications peuvent avoir un impact négatif sur le niveau dudit indice, et nuire ainsi à la valeur et au rendement du produit.

Informations Importantes / Avertissement

Le produit « Impulsion » décrit dans le présent document fait l'objet de Conditions Définitives en date du [23 janvier 2023](#) et rédigées dans le cadre du Prospectus de base de l'Émetteur composé du [Document d'enregistrement](#) approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) le 10 juin 2022, et complété par des suppléments en date du [9 août 2022](#), du [17 novembre 2022](#) et du [2 décembre 2022](#), ainsi que la [Note relative aux valeurs mobilières](#) approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) comme étant conforme au Règlement 2017/1129 (le "Règlement Prospectus") en date du 29 juillet 2022. Cette approbation du Prospectus de Base par l'AMF, pour la Note relative aux valeurs mobilières, et la CSSF pour le Document d'enregistrement, ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur le produit « Impulsion ». Les Conditions Définitives et le Prospectus de base doivent être lus conjointement pour obtenir une information complète sur les caractéristiques et modalités du produit. Les investisseurs potentiels sont invités à lire la documentation juridique du produit (composée du Prospectus de Base et des Conditions Définitives) avant de prendre leur décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés au produit. Des suppléments complémentaires au Prospectus de base pouvant éventuellement être adoptés avant la clôture de la période d'offre ou l'admission aux négociations du produit sur un marché réglementé, les investisseurs sont invités à se référer au site <https://derivative.credit-suisse.com/fx/fr/fr> où de tels suppléments seront publiés avant de prendre leur décision d'investissement.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Le présent document a été communiqué à l'AMF conformément à l'article 212 - 28 de son Règlement général. Les Conditions Définitives d'Émission et le Prospectus de base sont disponibles gratuitement auprès de l'Émetteur et des distributeurs du produit, ainsi qu'auprès de Credit Suisse Bank (Europe) S.A., 86 Boulevard Haussmann 75008 Paris, et sur le site de Credit Suisse (<https://derivative.credit-suisse.com/fr/fr/fr/> pour la Note relative aux valeurs mobilières et les Conditions définitives; et <https://www.credit-suisse.com/about-us/en/investor-relations/financial-regulatory-disclosures/regulatory-disclosures/company-registration-documents.html> pour le Document d'enregistrement et ses suppléments).

L'acheteur du produit « Impulsion » s'expose aux fluctuations des marchés actions. L'acheteur du produit doit s'assurer, en recourant au besoin à ses conseillers financiers et fiscaux, de l'adéquation du produit à sa situation patrimoniale et à son horizon d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne sauraient constituer une prévision de performances futures et aucune garantie ne peut être donnée quant à la performance effective du produit à un moment donné en dehors des événements visés dans le présent document, qui requièrent que l'acheteur du produit soit toujours investi à la date concernée. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres avant leur date de maturité.

Hors frais et/ou fiscalité applicable : l'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.

Caractère promotionnel de ce document : le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Ce document n'est pas un document de recherche de Credit Suisse et ne doit pas être considéré comme une recommandation de la recherche.

Sans préjudice des obligations légales ou réglementaires à sa charge, Credit Suisse ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant du produit décrit dans ce document. Les investisseurs doivent procéder, avant la conclusion de toute opération avec Credit Suisse, à leur propre analyse et d'obtenir tout conseil professionnel qu'ils jugent nécessaires sur les risques et les avantages du produit.

Un document d'information clés détaillant les informations spécifiques du produit est disponible et peut être obtenu à l'adresse suivante : <https://derivative.credit-suisse.com/fr/fr/fr/>.

Le présent document a été préparé par Credit Suisse Bank (Europe) S.A., Succursale de Paris. Credit Suisse Bank (Europe) S.A., Succursale de Paris est un établissement de crédit agréé par la Banque Centrale Européenne et supervisée par la Banque d'Espagne sous le n°0243 et par la Comisión Nacional Del Mercado de Valores (CNMV) pour la fourniture de services d'investissement, ainsi que par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce document a été préparé exclusivement à des fins d'information. Il ne saurait être interprété comme une recommandation personnelle concernant des instruments financiers ou des stratégies d'investissement qui pourraient être évoquées dans son contenu ou comme une offre ou une sollicitation en vue de la conclusion d'une transaction sur instruments financiers ou une offre ou une sollicitation de souscrire un service financier.

Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la « Regulation S »), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions « offshore » (« Offshore transactions ») avec des personnes Non-ressortissantes des États-Unis (« Non US Persons » tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des « Non US Persons » dans le cadre d'« Offshore transactions » conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un des États des États-Unis.

Avertissement relatif à l'Indice Euro STOXX 50® dividendes non réinvestis : STOXX Limited, Deutsche Börse Group et/ou leurs concédants détiennent tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à l'indice Euro STOXX 50® dividendes non réinvestis. STOXX Limited, Deutsche Börse Group et/ou leurs concédants ne se portent garantes, n'approuvent, ni ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit, et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur cet indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.stoxx.com.



Contactez-nous

sur www.linxea.com
nous vous répondrons
dans les plus brefs délais.

01 45 67 34 22

du lundi au vendredi
de 9h00 à 18h00
sans interruption.

Linxea

Service de Gestion,
58 avenue Hoche,
CS 70200 75008 Paris.



Copyright © 2023 - Linxea. Toute reproduction de ce document, totale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse de Linxea est interdite. Elle constituerait une contrefaçon sanctionnée, notamment de façon pénale, par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

Produit structuré



www.linxea.com

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	IMPULSION
Identificateur du produit	ISIN: FR001400F4N3
Initiateur du PRIIP	Credit Suisse International (www.credit-suisse.com/derivatives). L'émetteur du produit est Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres. Appelez le +44 207 883 1900 pour de plus amples informations.
Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP	Autorisé par la U.K. Prudential Regulation Authority (Autorité de Régulation Prudentielle du Royaume-Uni) et réglementé par la U.K. Financial Conduct Authority (Autorité de Supervision Financière du Royaume-Uni) et la U.K. Prudential Regulation Authority (Autorité de Régulation Prudentielle du Royaume-Uni)
Autorité compétente pour les PRIIPs commercialisés en France	Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Date et heure de production	06.01.2023 16:04 heure locale à Paris

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

1. En quoi consiste ce produit?

Type	Titres de créance régis par le droit français
Durée	Le produit a une échéance fixe et sera échu le 7 avril 2027.
Objectifs	Le produit est conçu pour fournir un rendement sous forme (1) de paiements réguliers d'intérêts fixes et (2) d'un paiement à la date d'échéance. (Les termes qui apparaissent en gras dans cette section sont décrits plus en détail dans les tableaux ci-dessous.)

Dates de paiement d'intérêts	
	9 avril 2024
	7 avril 2025
	9 avril 2026
	Date d'échéance

Remboursement à la date d'échéance: À la date d'échéance, vous recevrez:

- si le niveau de référence final est supérieur ou égal au niveau de référence initial, un paiement de 1 040 EUR; ou
- si le niveau de référence final est inférieur au niveau de référence initial, un paiement de 1 000 EUR.

Selon les termes du produit, certaines dates spécifiées ci-dessus et ci-dessous seront ajustées si la date en question n'est pas un jour ouvré ou un jour de négociation (selon le cas). Tout ajustement peut affecter le rendement, le cas échéant, que vous recevrez. Les termes du produit prévoient que, si certains événements exceptionnels se produisent (1) des ajustements peuvent être apportés au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut procéder au remboursement anticipé du produit. Ces événements sont spécifiés dans les modalités du produit et concernent principalement l'actif sous-jacent, le produit et l'émetteur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez en cas de remboursement anticipé est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

Lors de l'achat de ce produit au cours de sa vie, le prix d'achat peut inclure des intérêts courus au prorata.

Actif sous-jacent	L'indice EURO STOXX 50® Price Index (Indice des cours de marché) (ISIN: EU0009658145; Bloomberg: SX5E Index)	Niveau de référence initial	Le niveau de référence à la date d'évaluation initiale
Marché de l'actif sous-jacent	Actions	Niveau de référence	Le niveau de clôture de l'actif sous-jacent selon la source de référence
Montant nominal du produit	1 000 EUR	Source de référence	STOXX
Prix d'émission	100,00% du montant nominal du produit	Niveau de référence final	Le niveau de référence à la date d'évaluation finale
Devise du produit	Euro (EUR)	Date d'évaluation initiale	31 mars 2023
Devise de l'actif sous-jacent	EUR	Date d'évaluation finale	31 mars 2027
Période de souscription	du 23 janvier 2023 (inclus) au 31 mars 2023 (inclus)	Date d'échéance / maturité	7 avril 2027
Date d'émission	23 janvier 2023	Période d'intérêts	Chaque période à compter d'une date de paiement d'intérêts (incluse) (ou la date d'émission, dans le cadre de la période d'intérêts initiale) jusqu'à la date de paiement d'intérêts suivante

Dérivés Actions

IMPULSION

Le présent document constitue un résumé des termes et conditions de la transaction indicative décrite aux présentes. Ce document ne constitue en aucun cas un accord, une offre, une sollicitation d'offre ou un engagement de prise ferme, d'arrangement, de prêt ou d'entrer dans une quelconque transaction. Ce document ne constitue pas une liste exhaustive des termes et conditions de cette transaction.

COMMUNICATION A CARACTERE PROMOTIONNEL : Le présent document constitue une communication à caractère promotionnel aux fins du Règlement 2017/1129 et non un prospectus. Le prospectus (le "Prospectus") relatif à l'offre au public ou à l'admission à la négociation (selon le cas) des Titres décrits dans cette communication à caractère promotionnel (les "Titres") est disponible sur <https://derivative.credit-suisse.com/ux/gb/en/>, à compter de sa date de publication (qui peut être antérieure, postérieure ou identique à la date de la présente communication à caractère promotionnel). L'approbation du Prospectus par l'Autorité des marchés financiers ne constitue pas une approbation des Titres offerts ou admis à la négociation, tels que décrits dans ledit Prospectus. Le présent document n'est pas un résumé du Prospectus et ne doit pas se substituer à la lecture complète de ce dernier. Les investisseurs potentiels ne devraient souscrire ou acheter des Titres auxquelles il est fait référence dans le présent document que sur la base des informations contenues dans la version définitive du Prospectus et dans tous ses suppléments. Les investisseurs potentiels devraient lire le Prospectus avant de décider d'investir ou non dans les Titres afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à toute décision d'investissement. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

VEUILLEZ LIRE L'AVERTISSEMENT IMPORTANT FIGURANT À LA FIN DE CE DOCUMENT.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Format d'offre:	Offre au Public en France
Forme des titres:	Titres au porteur dématérialisés (ci-après «les Titres»)
Émetteur:	Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres - Moody's A3 / Standard & Poor's A- / Fitch Ratings BBB+ / au 06/01/2023 LEI : ANGGYXNX0JLX3X63JN86
Droit applicable:	Français
Agent placeur/ Agent de Calcul:	Credit Suisse International
Vendeur :	Credit Suisse Bank (Europe) S.A.
Règlement/Livraison:	Euroclear France
Devise:	EUR
Montant Nominal Total de l'Émission :	EUR 30 000 000 (La taille de cette émission de Titres n'implique en aucune manière l'expression de l'émetteur quant au niveau probable de souscription (et aucune supposition ne doit en conséquence être faite par des investisseurs potentiels à cet égard)).
Montant Minimum d'Investissement:	EUR 1 000
Valeur Nominale:	EUR 1 000
Prix d'Émission:	100.00% du Montant Nominal Total (et pour chaque Titre, 100.00% de la Valeur Nominale)
Code ISIN:	FR001400F4N3
Référence Interne:	2666
Date de conclusion:	06/01/2023
Cotation:	Bourse de Luxembourg (Marché Réglementé)
Documentation:	Prospectus de Base de l'Émetteur ("Programme d'Émission de Titres de Créance") en date du 29 juillet 2022 visé par l'Autorité des Marchés Financiers (tel qu'amendé par ses éventuels suppléments), les Conditions Définitives et le Résumé de l'Émission lié à l'Émission dont une copie pourra être obtenue sur simple demande auprès de l'Émetteur.
Période de souscription:	Du 23/01/2023 au 31/03/2023. Pendant cette période, le prix se maintiendra à 100% de la Valeur Nominale. Durant cette période, le prix d'offre sera fixé à 100% de la valeur nominale. L'Émetteur se

Dérivés Actions

Distribution:	réserve le droit de mettre fin à l'offre de manière anticipée à tout moment. Tout Titre non vendu fera l'objet d'une annulation à l'issue de la Période d'Offre ou sera conservé en inventaire. Toute distribution de ce produit doit être conforme et soumise aux modalités d'un contrat de distribution en vigueur entre l'Agent Placeur et le distributeur concerné et applicables à la distribution et à la vente des Titres.
Commissions et/ou frais:	Le montant des commissions que Credit Suisse Bank (Europe) S.A. paiera au distributeur en relation avec la distribution des Titres s'élève au maximum à 1.40% (TTC) par an de la Valeur Nominale par Titre, sur la durée maximum des Titres. Le paiement des commissions pourra intervenir en une seule fois. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat.

DATES

Date d'Emission:	23/01/2023
Date de Règlement avec l'Acheteur:	Le règlement interviendra au fur et à mesure de l'arrivée des ordres pendant toute la durée de la période de souscription, livraison contre paiement.
Date d'Observation Initiale :	31/03/2023. Les Jours de Négociation Non Prévus et les Jours de Perturbation sont reconduits.
Date d'Observation Finale :	31/03/2027. Les Jours de Négociation Non Prévus et les Jours de Perturbation sont reconduits.
Date d'Echéance:	5 Jours Ouvrés Devise après la Date d'Observation Finale (Date d'Echéance prévue le 07/04/2027).
Date(s) de Paiement du Coupon :	Actuellement prévues selon le tableau ci-dessous.

j	Date de Paiement de coupon [j]
1	09/04/2024
2	07/04/2025
3	09/04/2026
4	07/04/2027

Jours Ouvrés: TARGET2

MARCHE SECONDAIRE :

Publication de la valorisation:	Quotidienne, publiée sur les pages Bloomberg, Telekurs et Reuters. Elle est par ailleurs tenue à disposition du public en permanence.
Double Valorisation:	Une double valorisation est établie par Finalyse (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à l'entité Credit Suisse International ou à une autre entité du groupe Credit Suisse.
Marché secondaire:	Dans des conditions normales de marché, Credit Suisse Bank (Europe) S.A. fournira un marché secondaire chaque jour de cotation du sous-jacent. Fourchette de liquidité: le cours d'achat ne sera pas supérieur de 1% au cours de vente.

SOUS-JACENT(S) :

Actif(s) Sous-Jacent(s) :	<table border="1"><thead><tr><th>i</th><th>Nom</th><th>Code Bloomberg</th><th>Bourse</th><th>Marché Lié</th></tr></thead><tbody><tr><td>1</td><td>Euro Stoxx 50</td><td>SX5E Index</td><td>Tout Marché</td><td>Tout Marché</td></tr></tbody></table>	i	Nom	Code Bloomberg	Bourse	Marché Lié	1	Euro Stoxx 50	SX5E Index	Tout Marché	Tout Marché
i	Nom	Code Bloomberg	Bourse	Marché Lié							
1	Euro Stoxx 50	SX5E Index	Tout Marché	Tout Marché							

STRUCTURE :

Niveau Initial :	Le niveau de clôture de l'Actif Sous-Jacent à la Date d'Observation Initiale.
Niveau Final :	Le niveau de clôture de l'Actif Sous-Jacent à la Date d'Observation Finale.
Montant du Coupon [j]:	A chaque de Paiement du Coupon, un coupon est payé égal à : Valeur Nominale x 4%
Montant du Remboursement final:	Chaque Titre sera remboursé à la Date d'Echéance de la manière suivante:

Dérivés Actions

1) Si le Niveau Final est supérieur ou égal au Niveau Initial:
Valeur Nominale x 104%

2) sinon :
Valeur Nominale x 100%

AUTRES :

Cas de Perturbation et Ajustements:

Les Titres sont soumis à des dispositions d'ajustement, y compris, mais sans s'y limiter: (i) Jours de Négociation Non Prévus et (ii) Jours de Perturbation. En outre, si l'Indice ou le Sponsor de l'Indice est remplacé ou s'il existe un Evénement d'Ajustement de l'Indice (Evènement relatif à l'Administrateur/l'Indice de Référence, Annulation, Perturbation ou Modification de l'Indice) ou un Evènement relatif à l'Administrateur /l'Indice de Référence à l'égard d'un Composant compris dans l'Indice ou un Cas de Perturbation Supplémentaire (qui peut inclure un Changement de la Loi, un Evènement de Propriété Etrangère, une Perturbation des Opérations de Change, une Perturbation de la Couverture, une Augmentation des Coûts de la Couverture, tels qu'ayant été spécifiés dans la Documentation) ou une correction du niveau publié de l'Indice ou, le cas échéant, un Evènement Juridictionnel, l'Agent de Calcul peut: (i) déterminer le niveau de l'Indice (dans le cas d'un Evènement d'Ajustement de l'Indice ou d'un Evènement relatif à l'Administrateur/l'Indice de Référence à l'égard d'un Composant compris dans l'Indice) ou réaliser des ajustements appropriés des modalités relatives aux Titres; ou, dans le cadre d'un Evènement d'Ajustement de l'Indice, d'un Evènement relatif à l'Administrateur/l'Indice de Référence à l'égard d'un Composant compris dans l'Indice ou d'un Cas de Perturbation Additionnel, si l'Agent de Calcul établit qu'il n'est pas en mesure de réaliser de tels ajustements, (ii) rembourser les Titres en informant les Titulaires de Titres dès que possible conformément aux Modalités Générales. Les termes utilisés dans ce paragraphe (à moins qu'ils ne soient définis autrement) et le détail des ajustements décrits dans ce paragraphe sont établis dans la Documentation.

Information concernant le sous-jacent :

STOXX Limited, Deutsche Börse Group et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données n'ont pas d'autre lien avec l'Emetteur que la licence qui a été attribuée pour l'Indice et les marques déposées associées à des fins d'utilisation en rapport avec les Titres.

STOXX, Deutsche Börse Group et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données:

- n'assurent aucune activité de sponsoring, promotion, vente ou recommandation quant aux Titres.
- ne délivrent aucune recommandation d'investissement à quiconque en ce qui concerne les Titres ou quelque autre titre que ce soit.
- n'endossent aucune responsabilité ni obligation quant à la date de lancement, à la quantité ou au prix des Titres, et ne prennent aucune décision à ce sujet.
- n'endossent aucune responsabilité ni obligation concernant l'administration, la gestion ou la commercialisation des Titres.
- ne prennent pas en considération (et ne sont pas tenus de le faire) les besoins des Titres ou de leurs titulaires pour déterminer, composer ou calculer l'Indice.

STOXX, Deutsche Börse Group et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne donnent aucune garantie et déclinent toute responsabilité (pour négligence ou autre) concernant les Titres ou leur performance. STOXX n'assume aucune relation contractuelle avec les acquéreurs des Titres ou d'autres tiers. En particulier,

» STOXX, Deutsche Börse Group et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, et déclinent toute responsabilité concernant: – les résultats devant être obtenus par les Titres, le titulaire de Titres ou toute autre personne impliquée dans l'utilisation de l'Indice et des données incluses dans celui-ci; l'exactitude, la ponctualité et l'exhaustivité de l'Indice et des données qu'il contient; – la négociabilité de l'Indice et de ses données ainsi que leur adéquation à un usage précis ou à une fin particulière;

– les performances des Titres en général.

» STOXX, Deutsche Börse Group et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne donnent aucune garantie et déclinent toute responsabilité pour toute erreur, omission ou interruption de l'Indice ou de ses données;

– En aucun cas, STOXX, Deutsche Börse Group et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne peuvent être tenus pour responsables (par négligence ou d'une autre manière) de quelque gain manqué que ce soit. Il en va de même pour toute perte ou tout dommage indirect, punitif,

Dérivés Actions

spécial ou consécutif résultant de telles erreurs, omissions ou interruptions de l'indice et de ses données ou lié aux Titres de façon générale, même si STOXX, Deutsche Börse Group et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données sont conscients que de tels dommages ou pertes peuvent survenir.

Le contrat de licence entre l'Emetteur et STOXX a été établi dans leur seul intérêt et non dans celui des titulaires de Titres ou de tiers.

Stratégie de distribution:

Ce produit est destiné à être vendu à des investisseurs non professionnels ;

- Ce produit peut être vendu en gestion libre/sans conseil, avec conseil ou avec mandat de gestion.

Marché Cible

Ce produit est destiné à être vendu à des entreprises d'assurance pour inclusion dans des contrats d'assurance-vie dès lors que l'entreprise d'assurance remplit l'ensemble des conditions suivantes :

- l'entreprise d'assurance a procédé à sa propre évaluation détaillée conformément à la loi et aux règlements applicables quant à l'éligibilité des Titres à des contrats d'assurance-vie ;
 - l'entreprise d'assurance reconnaît le droit de l'émetteur d'annuler l'offre ou d'interrompre l'offre de manière anticipée à tout moment ;
 - l'entreprise d'assurance reconnaît le droit de l'émetteur d'annuler les Titres invendus après la date d'émission et reconnaît l'impact que cela pourrait avoir sur l'éligibilité des Titres concernée à certains types d'investissements s'il en résulte une réduction du montant nominal total des Titres en dessous de 30 millions d'euros; et
 - l'entreprise d'assurance accepte que Credit Suisse International et ses affiliés ne fassent aucune déclaration quant à l'éligibilité du produit à des contrats d'assurance-vie et que l'appréciation d'une telle éligibilité est de la seule responsabilité de l'entreprise d'assurance.
- Ce produit n'est pas destiné à être vendu à des entreprises d'assurance qui ne remplissent pas l'ensemble des conditions suivantes mentionnées ci-dessus.

Ce produit peut être vendu en gestion libre/sans conseil, avec conseil ou avec mandat de gestion

Ce produit est destiné à être proposé à des clients non-professionnels qui:

- ont la capacité de prendre une décision d'investissement en connaissance de cause grâce à des connaissances et à une compréhension suffisantes du produit ainsi que de ses risques et avantages spécifiques, ont de l'expérience en matière de placements dans et/ou de détention d'un certain nombre de produits similaires offrant une exposition similaire aux marchés, que ce soit de façon indépendante ou par le biais d'un conseil professionnel;
- sont prêts à subir et sont capables de supporter la perte totale de leur investissement/capital en cas d'évènement de crédit sur l'entité émettrice;
- sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels en adéquation avec l'indicateur de risque synthétique du KID;
- recherchent du rendement, sous réserve de la capacité de l'émetteur à payer, s'attendent à ce qu'une évolution du sous-jacent génère un rendement favorable, disposent d'un horizon de placement correspondant à la période de détention recommandée et comprennent que le produit peut prendre fin de façon anticipée;
- ce produit ne doit pas être vendu en «exécution simple»;
- ce produit ne doit pas être vendu à des investisseurs qui n'auront pas la capacité de prendre une décision d'investissement en connaissance de cause grâce à des connaissances et à une compréhension suffisantes du produit ainsi que de ses risques et avantages spécifiques, et n'auront pas d'expérience en matière de placements dans et/ou de détention d'un certain nombre de produits similaires offrant une exposition similaire aux marchés;
- ce produit ne doit pas être vendu à un investisseur qui n'est ni prêt à subir ni capable de supporter la perte totale de son investissement/capital en cas d'évènement de crédit sur l'entité émettrice.
- Le produit n'est pas destiné à être proposé aux clients non professionnels qui ne remplissent pas ces critères.

Restrictions de vente:

Généralités

Tout Titre acheté par toute personne ne peut pas être proposé ou vendu ou tout document d'offre s'y rapportant ne peut pas être distribué dans tout pays ou toute juridiction, à moins que l'offrant se soit conformé et se conforme à toutes les lois et réglementations applicables dans ledit pays ou ladite juridiction.

Dérivés Actions

États-Unis, US persons

Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au sens du Securities Act américain de 1933, et ne peuvent pas être proposés ou vendus aux États-Unis, ni à des « US persons » (tels que ces termes sont définis dans la Regulation S) ni pour le compte ou au bénéfice d' « US persons ».

Espace Economique Européen

Si les Conditions Définitives relatives aux Titres spécifient "Interdiction de Vente aux Investisseurs au Détail de l'EEE" comme "Non Applicable", en ce qui concerne chaque Etat membre de l'Espace Economique Européen (y compris, à cette fin, le Royaume-Uni) qui a mis en œuvre le Règlement Prospectus, chaque Agent Placeur a déclaré et garanti, et chaque Agent Placeur nommé ultérieurement dans le cadre du Programme devra déclarer et garantir, en relation avec chaque Tranche de Titres qu'ils n'ont pas procédé et ne procéderont pas, dans cet Etat membre, à l'offre au public des Titres envisagée dans ce Prospectus de Base, dans les conditions prévues par les Conditions Définitives, mais pourront toutefois, procéder à l'offre de Titres au public dans cet Etat Membre:

- (a) si les Conditions Définitives des Titres prévoient qu'une offre de ces Titres peut être effectuée autrement qu'en application de l'article 1(4) du Règlement Prospectus et/ou l'article 1(4) du Règlement Prospectus dans cet Etat Membre (une "Offre Non Exemptée"), postérieurement à la date de publication d'un prospectus relatif à ces Titres ayant obtenu le visa des autorités compétentes de l'Etat Membre ou, le cas échéant, ayant été approuvé dans un autre Etat Membre et notifié aux autorités compétentes de cet Etat Membre, sous réserve que ce prospectus ait postérieurement été complété par des Conditions Définitives qui prévoient cette Offre Non Exemptée conformément au Règlement Prospectus, dans le période qui débutera et qui finira aux dates spécifiées dans ce prospectus ou les conditions définitives, selon le cas, et l'Emetteur a consenti par écrit à son utilisation pour les besoins de cette Offre Non Exemptée;
- (b) à tout moment à une personne morale qui est un investisseur qualifié, tel que défini dans le Règlement Prospectus;
- (c) à tout moment à moins de 150 personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés tels que définis dans le Règlement Prospectus), sous réserve d'obtenir l'accord préalable du ou des Agents Placeurs concernés nommés par l'Emetteur dans le cadre de cette offre; ou
- (d) à tout moment et dans toute autre circonstance entrant dans le champ d'application de l'article 1 (4) du Règlement Prospectus ;

sous réserve qu'aucune offre de Titres visée aux paragraphes (b) à (d) ci-dessus n'oblige l'Emetteur ou un Agent Placeur à publier un prospectus en application de l'article 3 du Règlement Prospectus ou l'article 3 du Règlement Prospectus, ou un supplément en application de l'article 16 du Règlement Prospectus ou l'article 23 du Règlement Prospectus.

Aux fins de la présente disposition, et lorsqu'elle vise l'offre de Titres dans un Etat membre, l'expression "Offre de Titres au public" signifie la communication, quelle que soit sa forme ou son moyen, d'informations suffisantes sur les termes de l'offre et des Titres à proposer de manière à permettre à un investisseur de décider d'acheter ou de souscrire des Titres. L'expression "Règlement Prospectus" désigne le règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié de temps à autre.

Royaume-Uni

En relation avec chaque Tranche de Titres, le Distributeur a déclaré et garanti que :

- a) Promotion financière : il n'a communiqué et fait communiquer, et ne communiquera et ne fera communiquer toute invitation ou incitation à se livrer à des activités d'investissement (au sens de la section 21 du *Financial Services and Markets Act 2000* ("FSMA"), qu'il aura reçue dans le cadre de l'émission ou la vente de tous Titres, que dans des circonstances où la section 21(1) du FSMA ne s'applique pas à l'Emetteur ; et
- b) Conformité Générale : il a respecté et respectera à toutes les dispositions du FSMA applicables à tout ce qu'il entreprend relativement aux Titres, que ce soit au Royaume-Uni, à partir du

Dérivés Actions

Royaume-Uni ou dans toute autre circonstance impliquant d'une façon ou d'une autre le Royaume-Uni;

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES :

Ces facteurs de risque soulignent les risques d'investissement dans le produit. Vous devez également lire les facteurs de risque dans la Documentation. Ce produit est un instrument financier structuré impliquant des dérivés, et ses rendements peuvent différer de ceux de son/ses sous-jacent(s). Les investisseurs potentiels doivent disposer des connaissances et de l'expérience nécessaires pour leur permettre d'évaluer les risques et les avantages d'un investissement dans le produit et posséder des ressources suffisantes pour être en mesure de supporter toutes pertes qui pourraient en résulter. **Les investisseurs potentiels doivent s'assurer qu'ils i) comprennent la nature et la mesure des risques posés par le produit, ii) envisager son adéquation conformément à leur propre situation, à leurs objectifs de placement, à leur situation fiscale et financière, en faisant appel au besoin à leurs propres conseils juridiques, fiscaux, comptables, financiers et autres conseils professionnels.**

Risque de l'Emetteur: le produit supporte le risque de crédit de l'Emetteur. Une baisse de la solvabilité de l'Emetteur réduira la valeur de marché du produit. Le produit est un titre de créance direct, inconditionnel, non garanti et non subordonné de l'Emetteur et n'est pas couvert par un système de garantie des dépôts ou autre système de protection). Si l'Emetteur venait à devenir insolvable, les droits de paiement des investisseurs dans le produit seraient équivalents à toutes les autres titres de créance non garantis et non subordonnés de l'Emetteur, sauf les titres de créance auxquels la loi donne priorité. Dans un tel cas, les investisseurs dans le produit peuvent subir une perte de tout ou une partie de leur investissement, indépendamment de toute évolution favorable des autres facteurs déterminant la valeur, tels que la performance du/des sous-jacent(s). En outre, la rentabilité de l'Emetteur sera notamment affectée par des risques de liquidité, des risques de marché, des risques de crédit, des risques liés à la stratégie, des risques liés aux estimations et évaluations, des risques relatifs aux entités hors bilan, des risques pays et de taux de change, des risques opérationnels, des risques juridiques, réglementaires et concurrentiels.

Cas de défaut et absence de bénéfice d'une clause de défaut croisé: le produit ne bénéficie pas d'une clause de défaut croisé avec les autres dettes d'emprunt de l'Emetteur. En outre, un manquement de l'Emetteur à l'une quelconque de ses obligations en vertu du produit (autre qu'un manquement de l'Emetteur à son obligation de payer tout montant dû en vertu du produit à un investisseur dans les 30 jours suivant la date d'exigibilité) ne constituera pas un Cas de Défaut au regard du produit. En conséquence, nonobstant un tel manquement par l'Emetteur à ses obligations en vertu du produit, les investisseurs ne pourront pas exiger le remboursement de tout montant dû autrement qu'aux dates de remboursement prévues.

Conflits d'intérêts: L'Emetteur et/ou ses sociétés liées sont exposés à un certain nombre de conflits d'intérêts, parmi lesquels: (a) dans la réalisation de certains calculs et la prise de certaines décisions, il peut exister une différence entre les intérêts des investisseurs et ceux de l'Agent de Calcul (b) l'Emetteur (ou une société liée) peut avoir des intérêts à d'autres titres (comme d'autres relations et activités commerciales) et lorsqu'il agit en d'autres qualités, l'Emetteur (ou une société liée) peut prendre des mesures qu'il juge nécessaires ou appropriées pour protéger ses intérêts sans égard aux conséquences pour un investisseur particulier (c) dans l'exercice normal de son activité, l'Emetteur (ou une société liée) peut être amené à effectuer des opérations pour son propre compte et à conclure des opérations de couverture portant sur un produit ou sur des dérivés de celui-ci, ce qui peut avoir des conséquences sur le prix du marché, la liquidité ou la valeur du produit, et (d) l'Emetteur (ou une société liée) peut être amené à obtenir des informations confidentielles relatives au(x) Sous-Jacent(s) ou à n'importe quel instrument dérivé lié) ceux-ci, mais pour lesquels l'Emetteur (ou société liée) n'aura aucune obligation (et pourrait avoir l'interdiction légale) de révéler. L'Emetteur ou l'un des membres de son groupe ou l'une de ses sociétés liées peut introduire des produits concurrents sur le marché, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur du produit.

Le Prix d'Emission peut être supérieur à la valeur de marché du produit: le Prix d'Emission du produit peut être supérieur à sa valeur de marché à la Date d'Emission, et supérieur au prix auquel, le cas échéant, l'Agent Placeur ou toute autre personne est disposé(e) à acheter le produit sur le marché secondaire. En particulier, le Prix d'Emission du produit peut notamment prendre en compte toute commission relative à l'émission et à la vente du produit et tout montant relatif à la couverture des obligations de l'Emetteur en vertu du produit.

Valeur de marché imprévisible pour le produit: la valeur de marché et le rendement prévu du produit peuvent être influencés par un certain nombre de facteurs, certains ou la totalité d'entre eux pouvant être imprévisibles (et pouvant se compenser ou s'accroître mutuellement), tels que, entre autres facteurs, (i) la valeur et la volatilité du/des Actif(s) Sous-Jacent(s), (ii) les taux de dividendes et autres distributions relatives au(x) Sous-Jacent(s), (iii) des événements affectant l'émetteur du/des Sous-Jacent(s) ou les composants de ces derniers(s), (iv) les intérêts et les taux de rendement sur le marché en général, (v) la durée jusqu'à l'échéance, (vi) la solvabilité de l'Emetteur (vii) des événements nationaux ou internationaux qu'ils soient économiques, financiers, réglementaires, politiques, militaires, judiciaires et autres, qui affectent le(s) Sous-Jacents (s) ou le(s) marché (s) pertinent (s) en général, et (viii) les taux de change entre la devise dans laquelle tout paiement relatif au produit doit être fait ainsi que toute devise dans laquelle un Actif Sous-Jacent est négocié.

Dérivés Actions

Perte de l'investissement: le produit implique un risque en capital et tout rendement est soumis à la performance du/des Actif(s) Sous-Jacent(s). Par conséquent, les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur investissement en fonction de la performance du/des Actif(s) Sous-Jacent(s) concerné(s). En outre, les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur investissement si (a) la structure du produit n'assure pas, a minima, le remboursement intégral du prix d'achat à l'échéance ou lors du remboursement anticipé, si (b) l'Emetteur fait défaut et n'est pas en mesure de réaliser un/des paiement(s) dus en vertu du produit, ou si (c) tout ajustement apporté aux modalités du produit à la suite de certains événements entraîne une réduction du montant payable.

Fiscalité: les risques fiscaux incluent, entre autres, tout changement de la loi, de tout traité, de toute règle ou réglementation applicable ou tout changement dans son interprétation. Le niveau et la base d'imposition applicables au produit et à l'investisseur ainsi que tout allègement de cette imposition dépendent de la situation individuelle de l'investisseur et peuvent changer à tout moment. **Les investisseurs potentiels doivent consulter leurs propres conseillers fiscaux afin de déterminer les conséquences fiscales précises de l'achat, de la détention, du transfert et du remboursement, de l'exercice ou de l'expiration ou de l'application du produit.**

Marché secondaire: l'Emetteur, l'Agent de Calcul et leurs sociétés liées respectives, peuvent à l'occasion rendre un produit accessible sur un marché, mais ils ne sont pas tenus de le faire. Il est impossible de prévoir la nature et l'étendue d'un marché secondaire pour le produit et il se peut qu'il y ait peu ou pas de marché secondaire pour ce produit. Même s'il existe un marché secondaire, il se peut qu'il ne fournisse pas suffisamment de liquidité pour permettre à l'investisseur de vendre ou de négocier facilement le produit. Si, à quelque moment que ce soit, l'Emetteur, l'Agent de Calcul et leurs sociétés liées respectives cessaient de rendre un produit accessible sur un marché, il est probable qu'il y aurait peu ou pas de marché secondaire pour ce produit.

Exposition à la performance du/des Actif(s) Sous-Jacent(s): Le prix ou la valeur d'un produit est susceptible d'être affecté par les changements de prix, niveau ou valeur de ou des Actif(s) Sous-Jacent(s) auxquels le produit est indexé. Il est impossible de prédire comment le prix, le niveau ou la valeur de l'Actif Sous-Jacent variera avec le temps. Les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur le prix, le niveau ou la valeur de l'Actif Sous-Jacent comprennent le taux de rendement de l'Actif Sous-Jacent, le cas échéant, la situation financière et les perspectives de l'Emetteur par rapport à l'Actif Sous-Jacent, et le prix, le niveau ou la valeur du marché de l'Actif Sous-Jacent applicable. De plus, le prix, le niveau ou la valeur de l'Actif Sous-Jacent peut dépendre d'un certain nombre de facteurs corrélés, y compris les événements économiques, financiers et politiques et leur incidence sur les marchés financiers en générales et sur les bourses pertinentes.

Un investisseur potentiel dans le produit doit être familiarisé avec le comportement du ou des Actif(s) Sous-Jacent(s) et comprendre parfaitement comment la performance du/des Sous-Jacent(s) peut affecter les paiements ou la valeur de marché du produit. L'historique de performance du/des Actif(s) Sous-Jacent(s) n'est pas un indicateur fiable de la performance future. Les investisseurs n'ont aucun droit de propriété sur un Actif Sous-Jacent de par la détention du produit. L'ajustement ou toute autre disposition pour l'évaluation d'un Sous-Jacent demandé(e) par l'Emetteur à la suite d'un cas de perturbation peut avoir un effet négatif sur la valeur du produit, ou le produit peut être remboursé de manière anticipée, exposant l'investisseur à un risque de réinvestissement après le remboursement anticipé. **Veillez-vous référer à la/aux section(s) concernée(s) du prospectus de base pour obtenir des informations détaillées sur les risques spécifiques liés au type d'actif(s) sous-jacent(s).**

Retour sur investissement conditionnel : le paiement des montants payables au titre du produit est conditionnel à la valeur ou la performance du/des Actif(s) Sous-Jacent(s) qui, est supérieure ou égale à une valeur de barrière précisée, et si cette condition (une condition de barrière) n'est pas satisfaite, alors un montant inférieur est dû par rapport à celui qui aurait autrement été dû sur les Titres.

Risque monétaire / risque de change: les investisseurs peuvent être exposés à des risques monétaires, car (i) un ou plusieurs Sous-Jacent(s) peu(ven)t être libellé(s) dans des devises autres que la Devise de règlement, et/ou (ii) la Devise de règlement peut différer de la monnaie du pays dans lequel l'investisseur réside. La valeur du produit peut dès lors augmenter ou diminuer en raison des fluctuations de ces devises.

Risques liés aux marchés émergents: si un Actif Sous-Jacent est situé dans un marché émergent ou exposé à un ou plusieurs pays émergents, il peut exister des risques supplémentaires qui peuvent avoir des effets négatifs importants sur la valeur de marché du produit. Pour obtenir les détails complets sur les risques, reportez-vous à la section correspondante du Prospectus de Base.

AUTRES RISQUES

Participation limitée à la performance du ou des Actif(s) Sous-Jacent(s): la capacité d'un investisseur à participer à la performance du/des Actif(s) Sous-Jacent(s) sera limitée au montant du coupon indépendamment de la hausse de valeur du/des Actif(s) Sous-Jacent(s).

Paiements de coupons : Les paiements de coupon peuvent être subordonnés au rendement de l'Actif Sous-Jacent et l'investisseur peut ne pas recevoir un ou plusieurs coupon(s) si l'Actif Sous-Jacent pertinent ne respecte pas le seuil ou les conditions de barrière spécifiée. De plus, aucun autre coupon n'est payable après le remboursement anticipé du produit.

Dérivés Actions

REMARQUE IMPORTANTE – À LIRE

Le présent document a été émis par **Credit Suisse Bank (Europe) S.A. qui est autorisée et agréée par la Comisión Nacional del Mercado de Valores («CNMV»)**. **Credit Suisse International est le producteur des titres au sens de MiFID II. Ces termes et conditions ne sont pas destinés à être distribués aux clients non professionnels («retail») tels que définis par les règles CNMV.**

En signant le présent document ou en concluant la transaction décrite dans ce document, vous reconnaissez avoir lu et compris les dispositions suivantes:

(1) CREDIT SUISSE AGIT UNIQUEMENT EN TANT QUE CONTREPARTIE CONTRACTUELLE ET NON EN TANT QUE CONSEILLER FINANCIER (OU EN TOUTE AUTRE CAPACITÉ DE CONSEIL, Y COMPRIS FISCAL, JURIDIQUE, COMPTABLE OU AUTRE) OU EN CAPACITÉ FIDUCIAIRE. LES INFORMATIONS FOURNIES NE CONSTITUENT PAS UN CONSEIL OU UNE RECOMMANDATION DE CONCLURE OU DE PARTICIPER À UNE TRANSACTION (SELON CES CONDITIONS INDICATIVES OU SELON D'AUTRES INDICATIONS).

(2) AVANT DE CONCLURE QUELQUE TRANSACTION QUE CE SOIT (Y COMPRIS, ENTRE AUTRES, LES TRANSACTIONS PROPOSÉES EXPOSÉES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT) AVEC CREDIT SUISSE OU UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE DU CREDIT SUISSE, VOUS DEVRIEZ VOUS ASSURER QUE VOUS COMPRENEZ PARFAITEMENT LES RISQUES ET GAINS POTENTIELS, ET DÉTERMINER DE MANIÈRE INDÉPENDANTE, SELON LE CAS QUI CONVIENTRA, QU'ELLE EST APPROPRIÉE POUR VOUS AU VU DE VOS OBJECTIFS, EXPÉRIENCE, RESSOURCES FINANCIÈRES ET OPÉRATIONNELLES, ET AU VU DE VOTRE SITUATION EN GÉNÉRAL. VOUS DEVRIEZ FAIRE APPEL AUX CONSEILLERS (Y COMPRIS, ENTRE AUTRES, À DES CONSEILLERS FISCAUX, JURIDIQUES ET COMPTABLES) QUE VOUS JUGEREZ NÉCESSAIRES POUR PRENDRE CES DÉCISIONS.

(3) Credit Suisse ou ses sociétés liées (i) peuvent fournir des services de financement par des fonds étrangers, de capital-actions ou d'autres services à d'autres personnes avec lesquelles vous ou vos sociétés liées pouvez avoir des intérêts conflictuels en ce qui concerne les transactions mentionnées dans le présent document ou d'autres transactions; (ii) peuvent agir en plus d'une capacité en relation avec les transactions proposées mentionnées dans le présent document et peuvent avoir des intérêts conflictuels du fait de ces capacités différentes; et (iii) n'ont aucune obligation d'utiliser toute information obtenue d'une autre source aux fins des transactions proposées mentionnées dans le présent document ou de fournir de telles informations à vous ou à vos sociétés liées.

(4) Tout prix indicatif, document d'information ou analyse qui vous est fourni en relation avec les transactions proposées mentionnées dans le présent document a été préparé sur la base d'hypothèses et de paramètres déterminés par Credit Suisse en toute bonne foi ou ayant été expressément spécifiés par vous, et ne constitue pas un conseil de la part du Credit Suisse. Les hypothèses et les paramètres utilisés n'étant pas les seuls qui pourraient être raisonnablement retenus, aucune garantie ou assurance n'est donnée quant à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'adéquation des prix indiqués, des informations données et des analyses présentées. Les performances passées ne sont ni une indication ni une garantie des performances futures, et aucune garantie ni déclaration, expresse ou implicite, ne peut être avancée à l'égard de performances futures. Nous n'assumons aucune responsabilité quant à une vérification indépendante de ces informations et partons du principe que les informations contenues dans le présent document sont complètes et exactes. Le prix et la valeur des placements indiqués ainsi que tout revenu cumulable sont susceptibles de fluctuer et donc de baisser ou d'augmenter. Si un placement est libellé dans une monnaie autre que votre monnaie de référence, toute modification du taux de change peut avoir un effet défavorable sur la valeur, le cours ou le revenu.

(5) Aucune garantie ou assurance n'est fournie ou donnée par Credit Suisse ou l'une de ses affiliés quant à la réalisation future de toute performance ou de tout rendement mentionné à titre indicatif en relation avec les transactions proposées énoncées dans le présent document.

(6) Dans la mesure où le présent document précise les modalités des titres structurés ou d'autres formes de dérivés structurés ou d'autres produits, ces titres de créance sont des instruments complexes comportant généralement un degré de risque élevé; ils sont destinés à des investisseurs avertis capables de comprendre et d'assumer les risques qu'ils impliquent. La valeur de marché d'un titre ou d'un produit dérivé structuré ou d'un autre produit peut être affectée par des changements induits par des facteurs d'ordre économique, financier et politique (y compris, sans toutefois s'y limiter, les intérêts au comptant et à terme et les taux de change), la date d'échéance, les conditions et la volatilité du marché ainsi que la solvabilité des émetteurs ou de l'émetteur de référence. Tout investisseur intéressé par cette transaction doit effectuer ses propres recherches et sa propre analyse concernant cette transaction, et consulter ses propres conseillers professionnels concernant les risques impliqués.

(7) Les présentes modalités sont fournies à simple titre d'information, sont destinées à votre usage exclusif et ne constituent pas ni une offre, ni un engagement, ni une sollicitation pour une offre ou un engagement, ni un avis ou une recommandation personnelle pour conclure ou participer à une transaction (selon les conditions indicatives ou autrement) par Credit Suisse ou ses sociétés liées.

Aux fins du présent document, le terme «société liée» désigne, en rapport avec une personne, une filiale ou une société holding de cette personne ainsi qu'une filiale d'une telle société holding.

Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui remplissent tous les critères ci-dessous:

- ils possèdent des connaissances et/ou expériences fondamentales de l'investissement dans des produits similaires offrant une exposition similaire sur le marché et ont la capacité de comprendre le produit et ses risques et avantages éventuels, soit de manière indépendante, soit par des conseils professionnels;
- ils recherchent le profit, s'attendent à ce que l'actif sous-jacent évolue de manière à générer un rendement favorable et disposent d'un horizon d'investissement correspondant à la période de détention recommandée ci-dessous;
- ils acceptent le risque que l'émetteur ne paie pas ou ne respecte pas ses obligations contractuelles liées au produit, mais ne sont pas en mesure de supporter une perte de leur investissement; et
- ils sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels qui est compatible avec l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous.

Le produit n'est pas destiné à être offert aux clients de détail qui ne remplissent pas ces critères.

2. Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit jusqu'au 7 avril 2027. Le risque réel peut varier si vous optez pour une sortie anticipée et vous pourriez obtenir un rendement moins élevé. Il est possible que vous ne puissiez pas revendre facilement votre produit ou que vous deviez le vendre à un prix qui aurait un impact significatif sur votre rendement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change : si la devise du produit est différente de la devise du pays dans lequel vous vivez, les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Vous avez le droit à la restitution d'au moins 100,00% du montant nominal du produit. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures du marché et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les performances futures du marché ne s'appliquera pas si vous sortez avant l'échéance ou en cas de résiliation immédiate par l'émetteur.

L'inflation érode la valeur d'achat de l'argent au fil du temps, ce qui peut provoquer la baisse en termes réels de tout capital remboursé ou de tout intérêt que vous pouvez recevoir dans le cadre de l'investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Pour obtenir des informations détaillées sur tous les risques liés au produit, veuillez-vous reporter aux sections sur les risques dans le prospectus ainsi qu'aux suppléments éventuels y figurant, comme indiqué dans la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		4 ans et 2 mois	
Exemple d'investissement:		10 000,00 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans et 2 mois
		(Période de détention recommandée)	
Minimum	10 000 EUR. Le rendement n'est garanti que si vous le produit jusqu'au remboursement anticipé ou à l'échéance.. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 660 EUR	11 600 EUR
	Rendement annuel moyen	6,6%	3,6%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 755 EUR	11 600 EUR
	Rendement annuel moyen	7,6%	3,6%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 778 EUR	12 000 EUR
	Rendement annuel moyen	7,8%	4,4%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 918 EUR	12 000 EUR
	Rendement annuel moyen	9,2%	4,4%

Les scénarios favorable, intermédiaire et défavorable représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance de l'actif de référence pendant une période jusqu'aux 5 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous

pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

3. Que se passe-t-il si l'émetteur n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Vous êtes exposé au risque que l'émetteur ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations concernant le produit, par exemple en cas d'insolvabilité ou de décision administrative de mesure de résolution. Cela peut avoir une incidence défavorable sur la valeur du produit et pourrait vous amener à perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Le produit n'est pas un dépôt et, en tant que tel, n'est pas couvert par un système de protection des dépôts.

4. Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que:

- au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000,00 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans et 2 mois
Coûts totaux	645 EUR	595 EUR
Incidence des coûts annuels*	6,9%	1,6% chaque année

*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,0% avant déduction des coûts et de 4,4% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,9% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	595 EUR
Coûts de sortie	0,5% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû.	50 EUR

5. Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 4 ans et 2 mois

Le produit vise à vous fournir le rendement décrit dans la section « 1. En quoi consiste ce produit? » ci-dessus. Toutefois, cela ne s'applique que si le produit est détenu jusqu'à l'échéance. Il est donc recommandé que le produit soit conservé jusqu'au 7 avril 2027 (échéance).

Le produit ne garantit pas la possibilité de désinvestir autrement qu'en vendant le produit soit (1) via la bourse (si le produit est négocié en bourse), soit (2) de manière bilatérale si une offre pour le produit existe. Dans les deux cas, l'émetteur n'appliquera pas de frais ou pénalités supplémentaires. Des frais d'exécution peuvent toutefois être facturés par votre courtier pour l'exécution de toute opération. En vendant le produit avant l'échéance, vous encourez le risque de recevoir un rendement inférieur à celui que vous auriez reçu si vous aviez conservé le produit jusqu'à l'échéance.

Cotation boursière	Luxembourg Stock Exchange (Main Segment)	Cotation de prix	Pourcentage
--------------------	--	------------------	-------------

Plus petite unité négociable 1 000 EUR

Dans des conditions de marché volatiles ou exceptionnelles, ou en cas de défaillances techniques ou perturbations, l'achat et/ou la vente du produit peut être temporairement entravé et/ou suspendu et éventuellement peut ne pas être possible du tout.

6. Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte contre la conduite de la personne conseillant ou vendant le produit peut être soumise directement à cette personne.

Toute plainte concernant le produit ou le comportement de l'initiateur de ce produit peut être soumise par écrit à l'adresse suivante: One Cabot Square, London E14 4QJ, United Kingdom, par courrier électronique à: kid.enquiries@credit-suisse.com ou sur le site Web suivant: www.credit-suisse.com/derivatives.

7. Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans ce Document d'Informations Clés ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit et ne remplacent pas la consultation individuelle avec votre banque ou conseiller.

Le produit n'est en aucune manière sponsorisé, vendu ou promu par un marché boursier pertinent, un indice pertinent ou une bourse ou un sponsor d'indices associé. Des informations complémentaires sur l'indice sont disponibles auprès de l'administrateur de l'indice.

Ce produit n'a pas été enregistré en vertu du US Securities Act de 1933. Ce produit ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis ou aux US person. Le terme "US person" est défini dans la Règlementation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié.

Toute documentation supplémentaire concernant le produit, en particulier la documentation relative au programme d'émission, ses éventuels suppléments et les conditions définitives du produit sont publiées sur le site Web www.credit-suisse.com/derivatives, conformément aux dispositions légales en vigueur. Ces documents sont également disponibles gratuitement à One Cabot Square, London E14 4QJ, United Kingdom.